

## « Consentir, est-ce abandonner sa liberté ? »

### NOTES PREPARATOIRES

#### Présupposé : douter de la réalité du consentir

Qu'il faille douter du libre consentement : le plein consentement peut facilement passer pour un abandon de liberté (peut-être pas une démarche volontaire : manipulation, influence). C'est la thèse de la servitude involontaire (Accardo).

=> Pourquoi douter de ce doute ? Parce qu'on peut consentir en connaissance de cause et se trouver plus libre après qu'avant (refuser son consentement serait un aveuglement).

#### Enjeu : est-il nécessaire de combattre pour le consentement ?

L'époque est torturée par la question du consentement (émergence publique du harcèlement et du viol), mais elle ne se pose pas la question de la liberté, qui apparaît presque comme un luxe : il faudrait d'abord établir la matérialité du consentement (et ses conditions de félicité) avant de savoir s'il engage plus qu'un accord ponctuel (consentir une fois est-ce consentir pour toujours ?). Un combat ou juste une vigilance ?

### Système conceptuel

#### 1/ Du consentir au Consentement

Une relation (a) entre deux êtres qui sont engagés de manière asymétrique comme actants dans une situation qui est mise en récit ; (b) entre des êtres individuels et collectifs au sein de collectifs

##### \*Première approche : consentir en individuel ou en collectif

(a) Dimension individuelle et juridique

Être sollicité pour une action qu'on n'avait pas envisagée ou pour modifier une action envisagée ou pour renoncer à quelque chose : une relation asymétrique.

Vouloir, pouvoir, savoir : Être disposé à le faire (ne pas y être contraint), pouvoir le faire (sans renoncer à l'essentiel), savoir ce qu'il faut pour le faire (sans dissimulations, illusions, mensonges).

Donner son accord (écrit, oral, par geste ou par silence).

Sur ce schéma pèsent des hypothèques en amont et en aval.

(b) Dimension sociétale et idéologique

Prégnance du consentement par défaut (services) où on renonce à sa pleine liberté individuelle au profit du collectif, dès lors qu'il y a « juste procédure » (Rawls). Est-ce une aliénation quasi volontaire ?

Faire l'hypothèse de la domination (consentir sans savoir qu'on y est contraint => habitus de classe) ou de la crainte (consentir un peu par peur de perdre beaucoup).

##### \*\*Deuxième approche : quand les Stoïciens inventent le consentement (et la volonté)

-Aristote : le consentement est un acte éthique, non psychologique (pas de concept de volonté).

Consentement : ce qui peut être attribué à un agent en fonction de son degré d'implication.

1/L'âme désirante (*to orektikon*) est un faisceau de tendances, que sont le souhait (*boulèsis*), le *thumos* (ardeur, colère, en lien avec la recherche de gloire) et l'appétit (*epithumia*).

Par le souhait, elle participe à l'âme rationnelle, tandis que les deux autres sont constitués en fonction de leur obéissance à la droite règle (*ortho logos*)

2/Mais, il y a *hekton* (de plein gré), les actions que l'on peut imputer à leur agent et *akon* (contre son gré), celles qui n'impliquent pas sa responsabilité.

*Hekon* : action dont la cause efficiente est interne à l'agent et qui en connaît les circonstances ; *akon*, action dont la cause efficiente est extérieure à l'agent et qui s'exerce par contrainte ou par ignorance).

3/Spécificité dans l'*hekon* : des actes qu'on répugne à assumer (accomplis sous l'emprise de passions) : ceux-là sont dits « consentis », alors qu'ils ne procèdent pas d'une décision suivant un examen.

#### -**Stoïciens :**

Le consentement est une opération de l'âme, qui a un principe directeur (*hegemonikon*) unique, mais modalisé en :

-assentiment (*sunkatathesis*) : approuve ou pas les représentations ;

-impulsion (*hormè*) : se rapporte aux actions ;

-désir (*orexis*) : renvoie aux émotions (*pathè*)

L'impulsion est du côté de notre nature propre et le désir du côté de la nature universelle.

En apparence, cela recouvre la distinction agir / pâtir :

« Rien n'a d'importance, sinon agir, comme ta propre nature te le commande, pâtir, comme la Nature commune l'apporte. » (Marc-Aurèle, 1962, l. XII, chap. 32, § 3)

Le consentement dépend du désir et s'applique à des événements extérieurs. Nous sommes libres de désirer ou non tel ou tel objet. Il convient donc de maîtriser « les penchants et les aversions, afin de ne pas manquer le but des penchants et de ne pas se heurter à l'objet de notre aversion » (Épictète, 1962, l. III, chap. 2, § 1).

=>Consentir pour se réconcilier avec soi-même, ce qui demande plus d'intelligence du monde que la révolte (qui se traduit en mécontentement ou en malheur), car le monde est foncièrement bon.

« Mais personne ne peut-il comprendre par raison et par démonstration que Dieu a créé tout ce qui est au monde, qu'il a fait le monde lui-même libre et indépendant dans son ensemble et ses parties adaptées aux besoins de l'ensemble ? » (Épictète, 1962, l. IV, chap. 7, § 6)

La nature est « une puissance rationnelle automotrice exerçant une action finalisée [ce qui conduit] à lui prêter une volonté » (Voelke, 1973, p. 106)

« Quel mince fragment du temps infini et insondable est la part de chaque être ! Très vite il disparaît dans l'éternité. Quel mince fragment de la substance totale ! Et de l'âme universelle ! Sur quelle petite motte du globe terrestre marches-tu ! Songe à tout cela et pense que rien n'est grand que d'agir comme le veut ta nature et de subir ce que produit la nature universelle. » (Marc-Aurèle, 1962, l. XII § 32)

Consentir= construire un îlot d'autonomie tout en se fondant dans l'immensité de l'univers  
« Ne sais-tu pas quelle infime partie de l'univers tu es ? Je parle du corps ; car, par la raison, tu n'es pas inférieur aux dieux ni moins grand qu'eux ; la grandeur de la raison ne s'estime pas à la taille ni à la hauteur, mais aux jugements. » (Épictète, 1962, l. I, chap. 12, § 26)

#### \*\*\***Troisième approche : Consentement et crainte selon Hobbes**

Hobbes fait du consentement de l'individu au souverain l'acte de naissance de l'État. Mais le contractant n'est pas entièrement libre et rationnel : il est perméable aux passions. L'État est aussi construit par la crainte, mais le consentement n'interdit pas la désobéissance quand la vie est menacée.

Hobbes distingue deux républiques légitimes qui ont pour point commun la crainte :

– la république de consentement : les citoyens y choisissent leur souverain (mais c'est par peur les uns des autres) ;

– la « république d'acquisition » : le pouvoir y est acquis par la force (on a alors peur du futur souverain).

#### \*\*\*\* **Bilan : qu'est-ce que consentir ?**

Être sollicité pour une action qu'on n'avait pas envisagée ou pour modifier une action envisagée ou pour renoncer à quelque chose.

Être disposé à le faire (ne pas y être contraint) et pouvoir le faire (sans renoncer à l'essentiel).  
Donner son accord.  
Sur ce schéma pèsent des hypothèques en amont et en aval.

## 2/ *Les conceptions philosophiques de la liberté*

Elles sont au moins de deux types, le libre arbitre et l'autonomie.

Il y a d'autre part la possibilité de refuser l'idée d'une liberté métaphysique tout en maintenant celle d'une possibilité de se libérer, de s'affranchir de certaines contraintes, psychologiques, sociales ou politiques.

### \***Les illusions du libre-arbitre**

Contre Descartes, Spinoza réfute l'usage même du concept de volonté. Selon lui, quand on prétend « vouloir », on se borne, en fait, à prendre conscience de ce qu'on désire, de ce qu'on « appète », de ce à quoi on tend. En réalité, nos désirs, nos appétits ont des causes dont nous ignorons l'existence et la véritable nature. Nous croyons être nous-mêmes *cause* de nos actes, parce que nous n'avons pas conscience de ce qui nous pousse à agir. La position de Spinoza n'exclut pas qu'il envisage pour l'homme la possibilité de *se libérer* de différentes servitudes auxquelles il est assujetti.

### \*\***L'autonomie**

L'*autonomie*, c'est le fait de se donner à soi-même sa loi (*autos* : soi-même ; *nomos* : loi). On peut concevoir l'autonomie au sens moral ou au sens politique. Au sens moral (Kant), la volonté est dite autonome quand elle n'est déterminée que par la raison (la volonté se confond elle-même, en un sens, avec la raison). Au sens politique (Rousseau et bien d'autres à sa suite), l'homme qui est membre d'un corps politique (= le citoyen) est autonome en tant qu'il est l'auteur de la loi à laquelle il obéit.

L'autonomie, c'est donc la soumission réfléchie et volontaire à des contraintes qu'on admet, qu'on reconnaît comme acceptables, légitimes et qui, de ce fait, ne sont plus considérées comme des entraves à la liberté, mais comme des conditions de son plein exercice.

## 3/ **Interférences conceptuelles**

Consentement et liberté face à : domination, crainte et déni

Ce qui masque l'entrave à la pleine décision :

- la domination (aliénation, hégémonie, ascendant, incitation-*nudge*) qui prend tout son sens au niveau de l'actant collectif ;
- la crainte, qui peut en être la traduction psychologique (voir la théorisation chez Hobbes) ;
- le déni qui habille de volonté et de liberté la soumission.

1/ OUI : On peut donc consentir sans le faire librement (domination, crainte, déni), mais faut-il encore dire « consentir » ? La liberté n'est pas au bout de ce consentement parce qu'elle n'est pas au départ.

2/ NON : On peut consentir par conscience de la nécessité et s'en trouver plus libre, au prix d'une démarche exigeante (Stoïciens).

3/ OUI ET NON : L'asymétrie dans la relation est-elle synonyme de privation de liberté ? Pas nécessairement (situer la relation dans un environnement plus large, celui d'un collectif construit en commun).

## 4/ **Repères bibliographiques**

Accardo Alain, *De notre servitude involontaire*, Marseille, Agone, 2001.

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, trad. et commentaires de R.-A. Gauthier et J.-Y. Jolif, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1970

Épictète, « Entretiens », trad. É. Bréhier, *Les Stoïciens*, P.-M. Schuhl éd., Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1962.

Marc-Aurèle, « Pensées », trad. É. Bréhier, *Les Stoïciens*, P.-M. Schuhl éd., Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1962.

Hobbes Thomas, *Leviathan, or The Matter, Form, and Power of a Commonwealth Ecclesiastical and Civil*, Oxford, Oxford University Press, 1996 [1999, *Léviathan. Traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile*, trad. F. Tricaud, Paris, Dalloz].

Spinoza, *Lettre à Schuller* (1674)

Spinoza, *Ethique*, I, Appendice

Spinoza, *Ethique*, II, scolie de la proposition 35 (1675)

Kant, *Qu'est-ce que les Lumières ?*, Paris, Flammarion, 2020.

Sartre, *L'être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, pp. 561-569